

FRANOIS



Inauguration du complexe sportif
Claude Preioni

SOMMAIRE



Cérémonie du 11 novembre avec les enfants



Inauguration du complexe sportif



Ecole primaire Learn'O



Ecole maternelle :Nouvelles Pergolas

Le mot du Maire :	p 3
Cérémonie du 11 novembre :	p 4
Les 100 ans du monument aux morts :	p 5
Inauguration du complexe sportif Claude Preioni :	p 6
Joyeuses retrouvailles des anciens :	p 7
Ecole primaire Learn'O :	p 8
Fête de la Science :	p 9
Sensibilisation aux écrans :	p 9
Rentrée intersidérale :	p 10
Un nouvel espace-temps :	p 11
Forêt communale :	p 12
Visite de la ferme Baulieu	p14
Lacim :	p 14
Urbanisme en ligne :	p 15
Evolution Taxe d'Aménagement :	p 15
Cimetière :	p 15
Vie scolaire :	p 16
Des philosophes en herbe :	p 17
Une rentrée normale à l'Emica :	p 17
Eclairage public :	p 18
Vidéo projection :	p 18
Le service technique :	p 18
Groupe Scolaire / Pergolas :	p 19
Espace sans tabac :	p 19
Voirie :	p 20
Présentation de l'orgue :	p 22
Badminton :	p 24
Parcours santé :	p 25
Gourdes personnalisées :	p 25
Course cycliste :	p 25
La Marpa « Les Valentines » :	p 26
Collecte de mobiles usagés :	p 27
Réunions avec les commerçants : ...	p 27
La qualité de l'eau :	p 28
Les Vœux du Maire :	p 31

Le mot du Maire

Chères Franoisiennes, chers Franoisiens,

Cette fin d'année 2021 était placée sous le signe de l'espoir et des retrouvailles.

N'espérait-on pas en effet que la situation s'améliore et nous permette de renouer avec nos habitudes et nos événements festifs.

Espoir déçu fin octobre avec une dégradation sérieuse de la situation sanitaire entraînant l'annulation de plusieurs manifestations publiques dont le repas de fin d'année de nos aînés programmé le 12 décembre 2021.

Dans ce contexte, il est une nouvelle fois et à titre exceptionnel remplacé par un colis gourmand.

La période COVID n'a pas altéré nos ambitions, des travaux importants ont été réalisés dans les bâtiments, la voirie, l'environnement, en urbanisme, communication, relations avec les entreprises et les associations.

L'ensemble est détaillé par les élus dans le bulletin que je vous invite à lire attentivement.

La rentrée de septembre pour les scolaires et associations s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce au respect des gestes barrières. Un grand merci aux personnes qui se sont mobilisées et ont donné beaucoup de leur temps.

Le 16 octobre 2021, la municipalité a baptisé le complexe sportif et de loisirs du nom de l'ancien Maire Claude PREIONI qui a passé 35 ans à la tête de la commune.

Un grand moment partagé en présence de plusieurs personnalités, les élus anciens et actuels, les associations et clubs et de nombreux Franoisiens. Je renouvelle une fois de plus mes remerciements à Claude pour toutes les actions menées pour l'épanouissement et le développement de notre commune.

La sécurité est un souci majeur, nous venons d'obtenir l'accord préfectoral pour l'installation de 16 caméras de vidéo protection. Elles couvriront toutes les entrées du village et quelques points caractéristiques de la commune.



Un arrêté municipal a été pris cet été pour tenter de limiter les nuisances sonores sur l'ensemble sportif.

L'année 2022 sera une année forte pour nos commissions municipales, qui finaliseront des travaux tels que le parcours de santé, la vidéo protection.

De nouveaux projets sont à l'étude comme l'extension du gymnase, de nouveaux logements, le développement des zones d'activités et des voies mode doux avec Grand Besançon Métropole, la rénovation des bâtiments communaux, l'éclairage public, des travaux importants en assainissement relatifs au projet d'enfouissement des réseaux aériens de la Grande rue.

Un programme important qui va mobiliser les élus et notre personnel communal que je remercie chaleureusement pour leur investissement et l'attention portée au bon fonctionnement.

Une année que je souhaite plus sereine pour nos associations, nos commerces et nos entreprises qui en ont bien besoin actuellement.

L'année 2022 sera aussi une année riche sur le plan électoral avec les présidentielles en avril et les législatives en juin.

Enfin, je vous invite à notre traditionnelle cérémonie des Vœux qui aura lieu samedi 8 janvier 2022 à 11h00 à la salle des associations (à confirmer suivant l'évolution sanitaire. Consulter le site de la commune franois.fr).

D'ici là, je me fais l'interprète de toute l'équipe municipale et du personnel communal pour vous souhaiter le meilleur pour ces fêtes de fin d'année.

Très belle Année 2022, qu'elle vous apporte, Joie, Bonheur et Santé.

Emile Bourgeois

Cérémonie du 11 Novembre



Cette année était une année particulière puisque nous fêtons le centenaire des monuments aux morts et le retour des enfants du village à cette célébration.

Mr Lahaut et les enseignants en collaboration avec le club histoire et patrimoine ont réalisé des exposés sur les hommes dont les noms sont gravés sur notre monument aux morts.

Le chant du Marais et la Marseillaise interprétés par les enfants ont été très applaudis



Agnès Cote a présenté l'historique du monument aux morts. Ensuite les biographies des 11 « Poilus » de François inscrits sur le monument ont été lues par des élèves de CM2



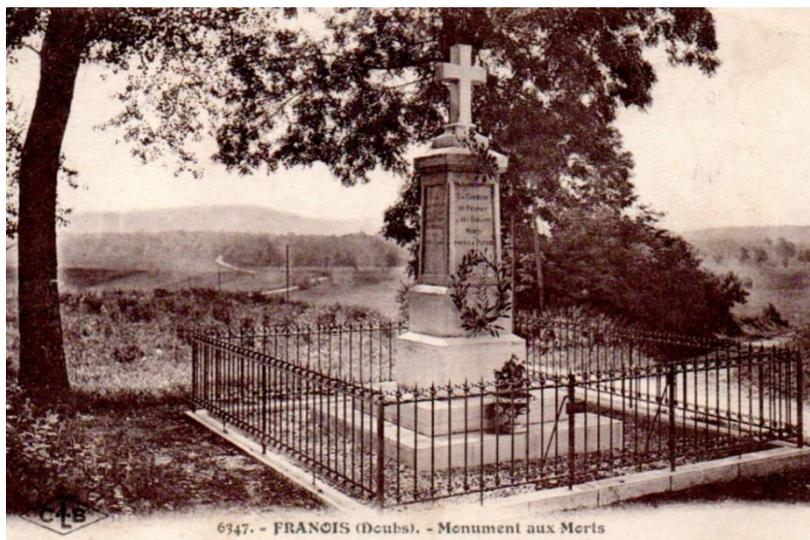
Une très belle cérémonie en présence d'un public très nombreux et ravi. La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié.

Le monument aux morts de la commune a 100 ans

A l'occasion de cet anniversaire, le club histoire du patrimoine de la Clé nous livre les fruits de leurs recherches.

Origine et caractéristique des monuments aux morts.

Le monument aux morts est le lieu de mémoire de la Première Guerre mondiale par excellence. Quelques-uns, construits dans la seconde moitié du XIXe siècle, existaient avant 1914 mais ils ne sont pas nombreux et pas spécifiquement communaux. Après la Grande Guerre, tous les belligérants vont ériger des monuments pour rendre hommage aux disparus



C'est en France que l'on en trouve le plus grand nombre. Ils ont été édifiés à l'initiative des conseils municipaux, encouragée par le gouvernement par la loi du 25 octobre 1919 qui accorde aux municipalités une subvention d'État. 35 000 monuments aux morts sont érigés entre 1920 et 1925. Achetés sur catalogue et fabriqués en série ou commandés à un artiste, on en trouve une très grande variété.

A **Francois**, un devis est adressé à la mairie le 8 janvier 1920, suite au choix effectué dans les ateliers de Mr CHOISEL, 50 rue des Docks, en face la Porte monumentale du cimetière des Chaprais.

« Ce monument est destiné à perpétuer le souvenir des Braves de votre Commune Morts pendant la guerre ».

La délibération est prise en date du 25 janvier 1920.

Le devis estimatif est présenté et il est décidé que le monument sera placé sur une place publique, à proximité du cimetière.

En sus, il est à prévoir l'aménagement du terrain, un entourage protecteur, soit une grille en fer.

En raison de la spécialité des travaux, le 10 août 1920, la préfecture autorise de traiter de gré à gré avec Mr Choisel.

Un marché est passé entre la mairie et Mr Malavaux, forgeron à Francois pour la fourniture et la pose de la grille entourant le monument. Le dernier crédit pour l'aménagement est voté en novembre 1921.

En mai 1960, le monument est rénové par Mr Bourdin de Besançon St Ferjeux.

Un déplacement est effectué en 2011 vers le lieu actuel, afin de permettre un aménagement de voirie telle que nous la connaissons aujourd'hui, à proximité du cimetière.

Les monuments aux Morts portent rarement des marques religieuses : ces œuvres laïques ont été conçues par une République séparée de l'église depuis 1905, mais la croix de Guerre

qui apparaît sur 1/3 des monuments conciliait toutes les familles d'esprit ; elle rappelait la croix aux catholiques et représentait pour tous un honneur officiel rendu aux combattants.

A l'origine, le monument aux morts de Francois comportait une clôture qui délimitait l'espace de commémoration des absents, un enclos à caractère sacré.

Seul le magistrat municipal ou les anciens combattants, parfois les enfants des écoles, pouvaient y pénétrer

On y trouvait aussi des motifs décoratifs comme la Palme, symbole de la victoire et du sacrifice et la couronne de Lauriers représentant les vertus militaires et l'héroïsme.

Les inscriptions mentionnent la dédicace :

« LA COMMUNE DE FRANCOIS À SES ENFANTS MORTS POUR LA PATRIE » ainsi que les noms de ceux qui sont morts pour la France.

Inauguration du complexe sportif Claude PREIONI



De nombreux Franoisiens étaient présents en cette belle journée du 16 Octobre 2021 pour l'inauguration du complexe sportif et de loisirs Claude PREIONI.

Emile BOURGEOIS ainsi que plusieurs élus territoriaux ont pu exprimer leur sympathie envers la carrière de M.PREIONI.

Elu en 1983, Claude succède à René PILON, maire depuis 1964. Réélu en 1989, 1995, 2001, 2008 puis en 2015, Claude a passé 35 ans à la tête de la commune.

Les points forts de sa personnalité ont été soulignés : l'écoute, la convivialité et la confiance accordée aux élus et au personnel.

En 1983, le complexe sportif se résumait au terrain de football en herbe avec ses vestiaires et un petit terrain annexe, puis à partir de 2000, le terrain de football est stabilisé, deux tennis couverts et deux découverts sont construits ainsi que le skate parc, l'accrobranche, le terrain de pétanque, les aires de jeux et le terrain multisports.

C'est aujourd'hui un lieu de loisirs, de rencontres et de convivialité. Il a permis aux clubs de se

développer : 200 adhérents au tennis avec plusieurs tournois homologués, le handball avec 150 licenciés et à un niveau pré national, le football, le badminton 80 adhérents et aussi l'avènement de plusieurs sportifs de haut niveau.

Un vin d'honneur a été offert par la municipalité dans le respect des gestes barrières.

Les démonstrations sportives de plusieurs clubs ont été très appréciées.

Les participants du jeu "OUKEOU" récompensés

Un jeu gratuit à destination des habitants de Franois a été organisé par la Commission « Animation » cet été dans le but de mieux faire connaître le patrimoine et les lieux insolites de notre beau village. 16 photographies ont donc été présentées dans le bulletin municipal du mois de juin dernier. Les Franoisiens devaient recon-

naître les lieux et un tirage au sort était prévu pour départager les gagnants.

Des lots tels que : tablette tactile, bons d'achat, gourdes et places accrobranches ont été remis aux participants durant la cérémonie d'inauguration du complexe sportif « Claude PREIONI »



JOYEUSES RETROUVAILLES DES ANCIENS DU VILLAGE

Les « anciens » du village de Franois se sont retrouvés pour un pique-nique champêtre dans la propriété de la famille Corne le 28 août dernier. A l'origine de cette initiative, quelques quinquagénaires, ayant vécu leur enfance à Franois ou vivant toujours dans le village, qui ont ressenti l'envie de retisser les liens distendus par les années et la distance.

Grâce aux réseaux sociaux, le groupe « des Anciens de Franois » est né il y a deux ans.

Il permet d'évoquer des souvenirs, de partager des photos, de garder le contact avec celles et ceux qui restent attachés à leur village. Ce réseau réunit pour l'instant environ 200 membres.

Ce groupe naissant a donc décidé d'organiser une rencontre intergénérationnelle. L'occasion pour les participants venus parfois de loin de se retrouver, d'évoquer des souvenirs dans une ambiance chaleureuse.

Certains ne s'étaient pas revus depuis plusieurs dizaines d'années !

De vieilles photos de classe ont permis de se plonger dans le passé. Emotion et joie quand M. Barthod puis Melle Mairey, alertes nonagénaires, ainsi que M. Py, ont retrouvé leurs anciens élèves.



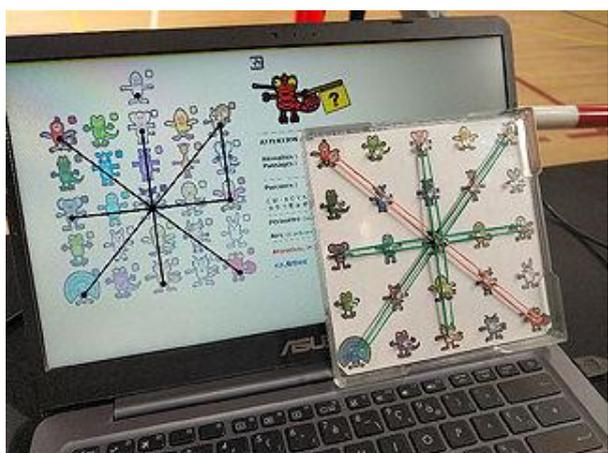
Chacun est reparti avec le sourire, un brin de nostalgie et l'envie de renouveler ce moment. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine ?

Learn'O rassemble toute l'école primaire

Le vendredi 15 octobre 2021, tous les élèves de l'école élémentaire se sont retrouvés à l'U.F.R. STAPS de Besançon. Après avoir déjeuné autour d'un pique-nique, toutes les classes se sont rendues dans l'espace dédié à Learn'O. Ceci consiste à créer des défis en tout genre autour des mathématiques.

Plusieurs ateliers ont été mis en place avec différents thèmes : les animaux, les personnages, la géométrie et les vêtements. **Les jeux consistaient à trouver des animaux pour faire un parcours, reproduire nos formes en élastique et reproduire des « Monsieur patates » le plus rapidement possible.**

Tous les élèves étaient équipés d'un doigt électronique sur le majeur. Il fallait le placer sur un capteur placé en haut de différents cônes. Deux ordinateurs corrigeaient les enfants.



Ce fut un après-midi chargé en émotion et plein de joie pour tous. Au retour, tout le monde était bien fatigué mais avec l'espoir de participer à nouveau à Learn'O.

Fête de la Science octobre 2021 à Besançon

Les classes de CE1 et CM1 n'ont pas manqué le rendez-vous annuel de la fête de la Science sur le campus de la Bouloie. **Cet événement national a pour but de permettre à chacun de découvrir le monde des sciences et de rencontrer les femmes et les hommes qui font la science d'aujourd'hui.** Pour sa 30ème édition, le thème 2021 était « Eureka ! L'émotion de la découverte ».

Les élèves ont participé à plusieurs ateliers dans l'après-midi qui ont éveillé leur curiosité et leur questionnement.

Au jardin botanique, ils ont pu éveiller tous leurs sens avec des plantes aux arômes et saveurs bien particulières. Ils ont pu observer également des plantes carnivores exotiques ; ces plantes sont dotées d'un piège « à urne » rempli d'un liquide dans lequel les insectes se noient et sont digérés.

Ils ont expérimenté la technique du collage pour réaliser une nature morte. Ils ont vu fonctionner un oscillographe, appareil mesurant les variations des courants électriques.

Ils ont participé à un atelier intitulé la grande illusion. **Atelier basé sur les illusions d'optiques et sonores, afin de comprendre les mécanismes cérébraux propres à chaque individu.** Comment nos sens peuvent-ils être trompés par l'image et le son ?

Ils ont également pu expérimenter le travail

d'un archéologue à la recherche des traces du passé.

Pour clôturer cette journée riche en découvertes et en connaissances, les élèves ont appréhendé la technique de fabrication d'objets en laine cardée et l'ont réalisée en confectionnant des perles.



Le 4 et 5 décembre : Opération «un week-end sans écran !»

En 2020-2021, la classe de CE1 de l'école de Franois avait bénéficié de trois séances de prévention sur le sommeil et les écrans menées par des étudiants en santé.

A cette occasion, les élèves ont pu comprendre l'importance d'un bon sommeil et le danger d'une trop grande exposition aux écrans. Ils avaient poursuivi cette intervention en menant une campagne de prévention auprès des autres élèves de l'école et de leurs parents en présentant des affiches, en distribuant des flyers, ceci afin de proposer des alternatives aux écrans.

Pour conclure leur intervention, un défi avait été proposé à toute l'école : tenter un week-end sans écran ! Environ la moitié des élèves de l'école avait relevé le défi totalement.

Fort de cette expérience, et conscients de l'impact des écrans sur les élèves, les équipes enseignantes des deux écoles, maternelle et élémentaire de Franois, ont décidé de proposer



à nouveau ce défi à tous les élèves. Un travail sera bien évidemment effectué en classe en amont pour aider les élèves à relever ce défi et surtout à en comprendre l'utilité.

Cette opération sera proposée le week-end du 4 et 5 décembre.

Nous espérons que les familles soutiendront leurs enfants dans cette démarche et peut-être se motiveront eux aussi à lâcher leurs écrans !

La nouvelle génération de parents qui a grandi devant la télévision et les jeux vidéo s'inquiéterait moins des effets néfastes des écrans sur ses bambins

Rentrée intersidérale chez les moyennes et grandes sections de Maîtresse Karine

Cette année, la classe des MS-GS de Karine Mahias part à la conquête de l'espace avec Loup la mascotte et sa fusée.

Première période (septembre et octobre) :

Les MS-GS ont découvert la Terre avec ses océans et ses continents, le décollage et l'amerrissage d'une fusée, Thomas Pesquet, l'ISS (la station spatiale internationale), la vie des astronautes dans l'espace, ... Grâce au coffre aux trésors, ils travaillent chaque jour, le langage, le vocabulaire, la numération.



Voici certaines œuvres réalisées par les enfants :



Deuxième période (novembre, décembre) :

La mascotte Loup a rapporté des photos de ses vacances : un petit pas sur **la lune**. Voilà donc les MS-GS partis dans les étoiles, direction la lune pour découvrir tous ses mystères ! Voici les premières œuvres créées depuis le retour des vacances.



UN MOIS, UN ARTISTE chez les MS-GS

Au mois d'octobre, les MS-GS ont étudié **Pet MONDRIAN**, peintre néerlandais, connu pour ses compositions géométriques et colorées. Ils ont réalisé des Loups à la manière de l'artiste.



ESPACE-TEMPS

Inscrire l'horloge comtoise dans le futur, telle est l'ambition de la Manufacture VUILLEMIN. Pour ce faire, les structures doivent évoluer et se fabriquent désormais en métal.

De la forme classique de la comtoise traditionnelle à l'ultra-moderne GRATTE-CIEL, Philippe VUILLEMIN a créé un nouvel espace-temps pour ses produits.

Qu'elle soit "de parquet" ou murales, la gamme se décline en matières et en couleurs de peintures thermolaques ou simplement en inox.

Et c'est toujours accompagnés des mouvements mécaniques fabriqués dans l'écrin de la Manufacture situé à Franois que ces garde-temps d'exception trouveront leur place dans tous les intérieurs.

De la production des roues à l'assemblage jusqu'au contrôle qualité des plus minutieux, **la Manufacture Vuillemin maîtrise toutes les étapes de la production d'une horloge.**

Alliant process ancestral et modernité des matériaux tels que inox, palladium, plaqué or, ces horloges sont la conjugaison parfaite d'une fabrication haut de gamme prisée par la clientèle française et internationale.

Ici le "Fabriqué en France" n'est pas galvaudé : fournisseurs, sous-traitants, tous sont localisés au plus près du site de production.

Son savoir-faire est d'ailleurs inscrit au Patrimoine Immatériel de l'Unesco et labellisé EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant) depuis 2012.

Forte de sa maîtrise horlogère, **la Manufacture Vuillemin propose également un service de réparations de montres et d'horloges à Franois**, car restaurer un mécanisme, c'est faire perdurer des pièces anciennes souvent empreintes de souvenirs familiaux.

La fierté de cette entreprise, dernière manufacture française de mouvements mécaniques d'horloges, est de pérenniser par la modernité l'héritage horloger franc-comtois.



Le bois de chauffage en forêt communale



Dans le précédent bulletin municipal, on proposait aux Franoisiens et Franoisiennes de suivre une formation destinée à les accompagner dans une pratique sûre de l'affouage. **Revenons aujourd'hui sur le bois de chauffage issu de la forêt communale ; d'où vient-il et comment est-il valorisé ?**

La forêt de Franois bénéficie de conditions stationnelles (ensemble des conditions de sol, de topographie et de climat) favorables pour avoir l'objectif sur le plan économique de produire des arbres de qualité. Cela veut dire que les opérations réalisées en forêt visent à améliorer la qualité des fûts de certains arbres pour permettre leur utilisation dans des usages nobles tels que l'ébénisterie, la menuiserie, la construction, etc. **On appelle les bois destinés à ces usages le bois d'œuvre.**

Au préalable à cette production de bois d'œuvre, **des travaux sont nécessaires dans les jeunes peuplements pour favoriser certaines essences** d'arbres faisant plus difficilement leur place (par exemple des chênes parmi des hêtres), ou encore sélectionner des tiges plus droites et favoriser l'étalement de leurs branchages.

Généralement ces premières opérations sont coûteuses car elles ne génèrent aucun produit commercialisable.

Viennent ensuite les éclaircies quand les tiges retirées atteignent un diamètre suffisant pour être vendues. Trop petites pour être utilisées en bois d'œuvre, ces tiges sont généralement exploitées en bois énergie. C'est le cas également des branchages ou du houppier des arbres produisant les grumes de bois d'œuvre.

Concernant la vente des bois, le code forestier impose à la commune de passer par l'ONF pour commercialiser les produits de sa forêt. Elle peut cependant choisir de se faire délivrer une partie du bois, notamment du bois de chauffage qu'elle vend de façon autonome. Ce qu'elle ne vend pas elle-même sera vendu par l'ONF auprès de grosses infrastructures comme des chaufferies.

La cession de bois aux particuliers par le biais de l'ONF n'est pas mise en œuvre à Franois. Certaines communes des environs y ont recours avec le concours de leur agent territorial.

A Franois, l'affouage est délivré par la commune de deux façons :

- **Traditionnellement la mairie propose des parts de bois d'une trentaine de stères que l'affouagiste devra façonner lui-même** au sein des parcelles forestières. Il fera son bois de chauffage dans des branchages ou de petits arbres marqués et mesurés pour constituer des parts équivalentes entre tous les affouagistes inscrits pour une saison annuelle. La saison d'affouage s'étend de l'automne à la fin de l'été suivant et les affouagistes doivent être inscrits en mairie pour pouvoir se voir attribuer une part de bois. Pour la saison 2021-2022, les inscriptions à l'affouage ont été clôturées au 22 novembre.

- **Pour les habitants de la commune qui ne peuvent faire leur affouage par eux-mêmes**, la mairie délivre du bois façonné. Il s'agit de bois d'affouage déjà conditionné sous forme de piles de bois de 1, 2 ou 3 stères à aller chercher dans les parcelles forestières. **Les habitants de Franois s'inscrivent également en mairie en précisant le volume de bois souhaité** sans toutefois pouvoir dépasser 30 stères par foyer. La clôture des inscriptions pour la saison 2021-2022 a été fixée au 15 janvier 2022. Les lots devraient être délivrés courant mars. **A Franois, le choix de laisser les piles dans les parcelles et les délais courts de réception par les attributaires se justifient par la très grande accessibilité de la forêt.**

© Ouvrage de "Au Bois" à Franois



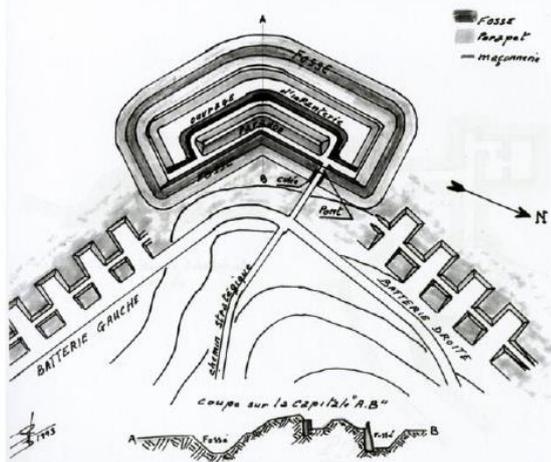
L'ouvrage fortifié a été construit en 1891/92.

Situé sur une colline à l'altitude de 311m, il battait de ses feux la route on et la voie ferrée venant de Dijon.

Il est composé d'un réduit d'infanterie encadré par 2 emplacements de batteries d'artillerie.

Le réduit, de forme polygonale, est entouré d'un fossé (maçonné coté garnison et en terre filante au front de tête coté extérieur : ouest).

On y accédait par un ponceau piéton rétractable sur rail. Sur les dessus, un parapet d'infanterie avec banquette de tir protège les défenseurs.



R.B. 1993. Au Bois - d'après l'Atlas des Bâtimens Militaires.



De chaque coté de la redoute, les 4 emplacements de canon, sont desservis par un chemin couvert.

Une source Rouby a été aménagée, récupérant les eaux de ruissellement une marre s'est formée.

Des bornes délimitent le terrain militaire.

2 magasins à poudre caveau sont construits en 1889 pour alimenter le fort en munitions :

- la Prabé enfouit récemment sous le parking de Masnada,
- et à Serre les Sapins (en bout du chemin de Néleny).

Un chemin stratégique reliait les 2 magasins à l'ouvrage.

Ce très intéressant site appartient à la commune de Franois. AVALFORT tente de le sauvegarder.



Visite de la ferme BAULIEU par Petite et Moyenne sections

Dans le cadre d'un projet sur la découverte du monde animal, les élèves de Petite et Moyenne sections de Mme Saint-Pierre se sont rendus en octobre à la ferme BAULIEU située au centre du village.

Ils ont vu les vaches et les veaux à l'étable



et ont assisté à la traite de Minette dans une grande trayeuse. Ils ont pu déguster le bon lait tout frais. Grâce aux explications de Mme Baulieu, les vaches n'ont plus de secret pour eux ! Un grand merci à elle pour sa disponibilité.



LACIM : un jumelage actif avec des villages du Bangladesh



LACIM François soutient des villages pauvres du Bangladesh. Une correspondance régulière avec nos jumeaux nous permet de connaître

leurs besoins prioritaires et de suivre l'avancée de leurs projets.

Dans le contexte sanitaire difficile, notre aide est plus que jamais nécessaire. Elle prend diverses formes : fournitures scolaires, médicaments, mise à disposition de matériel agricole et de semences de légumes, plantation d'arbres, constitution de cheptel, soutien alimentaire, réparation de maisons

Nos actions : vente de brioches, de gaufres et de fleurs nous permettent de renforcer notre action au Bangladesh.

Le comité de jumelage organise aussi tous les deux ans une exposition vente d'objets artisanaux des pays du Sud à la salle des associations.



Les dossiers d'urbanisme en ligne

Vous avez décidé d'entreprendre des travaux chez vous.

Qu'il s'agisse d'un agrandissement, d'une rénovation, d'un aménagement ou d'une nouvelle construction, ces projets ont besoin d'une autorisation d'urbanisme.

Depuis le 1er décembre 2021, il est possible de déposer en ligne les permis d'aménager, les permis de construire, les déclarations préalables de travaux, etc.

La dématérialisation offre un service plus souple, accessible en permanence et permet de suivre l'état d'avancement des dossiers.



Evolution Taxe d'Aménagement

La taxe d'aménagement finance les équipements publics nécessaires au développement urbain.

Elle est actuellement reversée à 100% à la commune. Conséquence du transfert de compétences de plusieurs domaines tels que la voirie, l'éclairage public, l'assainissement et les eaux pluviales, Grand Besançon Métropole s'est interrogé sur les conditions de répartition de la taxe d'aménagement pour 2022.

Un groupe de travail constitué de 16 élus communautaires a mené durant un an un travail approfondi sur les enjeux et les leviers d'actions possibles.

Lors du conseil communautaire du 10 novembre, les élus ont adopté le principe d'un reversement du produit de la taxe d'aménagement aux communes à hauteur de 70%.

Un dispositif de solidarité intercommunale autorisant une dégressivité des fonds de concours versés par les communes a été mis en place pour les opérations de travaux sur les voiries par exemple. Concernant Franois, la part versée par la commune passera de 50% à 42,5%.



CIMETIERE

16 nouveaux caveaux ont été réalisés dans notre cimetière communal qui manquait de concessions disponibles

Les familles se retrouvent parfois face à l'urgence de l'acquisition d'une concession et de la construction d'un caveau.

Elles pourront ainsi en acheter un à l'avance pour leurs défunts.

A cela s'ajoute le prix de la concession selon la durée choisie.



Vie scolaire

A l'école maternelle, nos enseignants sont assistés par les assistantes maternelles qui accompagnent les enfants durant leur journée scolaire.



Une nouvelle équipe pour s'occuper des enfants à la cantine et à la pause méridienne, dans un réfectoire qui a fait peau neuve avec de beaux coloris.

Les enfants sont accompagnés par nos agents qui veillent au service et au bon déroulement des repas, et également à la garde dans la cour de récréation.



Des philosophes en herbe à l'école primaire de Franois

Croyez-vous que les enfants puissent philosopher ?

Grande question ! Bien sûr, ils ne vont pas manier Kant et Heidegger dans le texte, mais si philosopher c'est être ami de la sagesse, les enfants en sont capables.

Ils peuvent se poser les grandes questions qui animent les humains depuis la nuit des temps concernant l'univers, l'amitié, les émotions, la liberté... Ils peuvent conceptualiser, argumenter, discuter, émettre des hypothèses, s'écouter et confronter leurs raisonnements.

L'école primaire de Franois, sous l'égide de l'association SEVE (Savoir Être et Vivre Ensemble), ont proposé aux classes de participer en mai en en juin à des ateliers philo avec les interventions de Danielle Hsiung et Françoise Hoen.

Les enfants ont ainsi pratiqué la démarche philosophique sous le regard de leurs enseignants et des animatrices qui se sont émerveillées en écoutant circuler la parole et jaillir les idées dans une ambiance paisible et empathique. Les ateliers philo de SEVE ont été initiés par Frédéric Lenoir, philosophe et sociologue, ces ateliers ont reçu depuis 2017 l'agrément de l'éducation nationale.



Une rentrée normale à l'EMICA ?

A part l'obligation de présenter un pass sanitaire pour les adultes et pour les enfants de plus de 12 ans, ce fut une rentrée post covid que l'on peut qualifier de bonne tenue !

Les effectifs sont semblables à ceux de l'année précédente : 247 adhérents. **Toutes les activités de l'école de musique ont pu reprendre normalement avec un enthousiasme non dissimulé des élèves et de leurs parents après 2 années compliquées.**

L'équipe pédagogique de 23 professeurs dispense des cours de formation musicale et de **14 disciplines instrumentales. (Le piano, la guitare, le violon, le violoncelle, l'accordéon, les instruments à vent, la percussion et le chant individuel)**, concernant la pratique collective, 2 chorales et 2 orchestres d'élèves viennent en complément de la formation initiale.

Il est possible d'intégrer en cours d'année la chorale enfant « YAKA CHANTER » à partir de 6 ans

Depuis 2 années, un cours de jardin musical pour les enfants de 4 et 5 ans a vu le jour et fonctionne tous les mardis soir.

Pour cette année, il est programmé une nouvelle activité : un atelier de musiques actuelles destiné aux chanteurs, guitaristes, pianistes et batteurs. L'école de musique intervient également pour des groupes de personnes résidentes de l'Adapei.

En partenariat avec l'Education Nationale, un projet « orchestre à l'école » mené par une équipe d'enseignants de l'Emica, permet à des élèves de CM1 & CM2 d'apprendre la musique au sein de leur école primaire.

Les cours se déroulent dans différentes communes, pour Franois à la maison des associations.

Les bureaux de l'association sont situés au premier étage de la mairie de Franois.

Renseignements : www.emica.fr



Rénovation éclairage public

La commune poursuit son programme de remplacement des candélabres vétustes sur le réseau d'éclairage public par des équipements à LED moins consommateur en électricité et avec un niveau d'éclairage supérieur.



Les deux rues concernées sont la rue des Violettes et la rue du Clousey.

Vidéo protection

La vidéo protection devrait être opérationnelle dans le courant du premier semestre 2022.

Le dossier technique est finalisé. 16 caméras seront installées aux entrées du village et dans plusieurs points spécifiques de la commune, définis en liaison avec la gendarmerie.

Les équipements seront raccordés directement sur le réseau ENEDIS.

La demande d'installation est faite en préfecture, la réponse doit intervenir courant décembre 2021.

A la suite nous solliciterons le fond interministériel de prévention de la délinquance qui peut subventionner ce type d'équipement.



Les travaux devraient démarrer en début d'année 2022

Le service technique a eu fort à faire cet été

Les conditions climatiques particulières de cet été ont favorisé de façon impressionnante la croissance des végétaux. Le service technique a eu fort à faire en taille, tonte et nettoyage des rues, et ceci jusqu'à mi-octobre. Les jeunes, employés cet été ont été donc mobilisés principalement sur ces tâches, en soutien de Dimitri et Pascal.



Groupe Scolaire

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), nous avons pris conseil auprès des services de la gendarmerie et l'éducation nationale pour améliorer la sécurité des élèves

- Pour alerter l'ensemble des bâtiments, un système d'alarme sonore dédié au risque intrusion et aux risques majeurs intégrant les sonneries académiques, vient d'être installé.
- Pour la protection périmétrique, des films occultants ont été posés sur les vitres pour réduire la visibilité depuis la voie publique
- Pour l'arrivée et sortie des enfants fréquentant le périscolaire, un portier vidéo pour le contrôle d'accès avec ouverture du portail à distance vient d'être mis en service.



Sensible aux nombreux efforts faits pour notre groupe scolaire et sa sécurité, la Préfecture nous a attribué une subvention de 6 000 €

École maternelle

Depuis les modifications apportées sur les cours et l'abattage des arbres il n'y avait plus d'ombrage : deux pergolas bois et jardinières viennent d'être implantées.



François part en guerre contre le tabac !

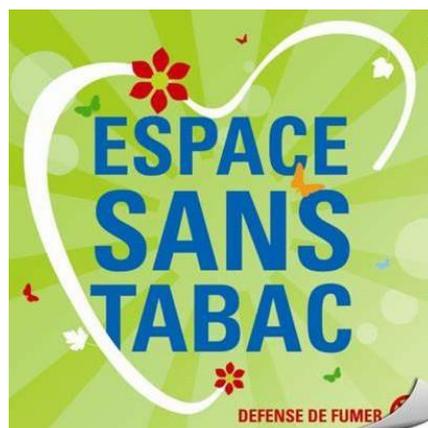
En France, le tabac est responsable de plus de 78.000 morts par an. Si l'exemple doit venir d'en haut, alors pourquoi voit-on couramment des adultes, voire des parents, fumer à proximité des écoles ou des lieux d'activités sportives ou de loisirs pour enfants ?

C'est pour lutter contre cette situation que le Conseil Municipal, a voté l'adoption d'un arrêté instituant des Espaces sans tabac à proximité des écoles et des terrains de sports et de jeux.

La Ligue contre le cancer nous apporte son soutien dans cette démarche de santé publique en nous fournissant les panneaux indiquant cette interdiction aux endroits déterminés ainsi que des documents à destination des enfants et de leurs parents sur le sujet du tabac et du tabagisme. D'autres municipalités avant François ont mis en œuvre cette mesure avec succès.

La participation des enseignants, sensibilisés par les bénévoles de la Ligue, sera d'un précieux concours pour accompagner le succès de cette campagne dès 2022.

Nous comptons sur le civisme de tous pour cette nouvelle étape vers un air plus respirable et plus sain.



Aménagements routiers secteur Groupe Scolaire

La période estivale nous a permis de réaliser certains aménagements routiers dans les secteurs de l'école et du parking de l'Accrobranche. Des gabions ont été installés à l'entrée du parking, ils ont pour but de limiter l'accès aux seuls véhicules légers pour les usagers des terrains de sport, de l'Accrobranche et aussi pour les besoins de l'école.



Le choix de gabions permet de matérialiser l'accès tout en le rendant visible depuis la position du conducteur du véhicule.

Également dans un souci de sécuriser la piste cyclable et de fluidifier le passage des voitures, notamment aux horaires d'entrée et de sortie d'école, une bordure en béton a été installée aux abords du Groupe Scolaire, le long du chemin de Chaney et sur une partie de la rue du Clousey.

Les automobilistes devraient aussi respecter les consignes et stationner dans les airs de stationnement.



Remise à neuf de la rue de la Gare

Après de longues années, la rue de la gare a fait peau neuve, un enrobé a été réalisé sur l'ensemble de la rue avec une bande de stationnement coté zone.



Travaux rue de la Dinde

Vous avez pu constater que les travaux rue de la Dinde ont été repris plusieurs fois. L'objectif consistait à réfectionner la couche de roulement pour permettre de boucher les nids de poule de façon plus pérenne. Lors de la réalisation des travaux, l'entreprise en charge a rencontré des problèmes techniques provoquant des ondulations dans le revêtement.

L'entreprise, à sa charge, a refait les travaux afin de gommer ces défauts.

Par la suite, lors de la réalisation de la voie mode doux le long de la rue de la Dinde, une dernière phase de travaux reprenant l'ensemble de la couche de roulement conclura cette phase de travaux.



Réalisation d'un bicouche ruelle des Jardins

Afin de réfectionner la chaussée, un revêtement permettant de boucher les nids de poule a été appliqué.



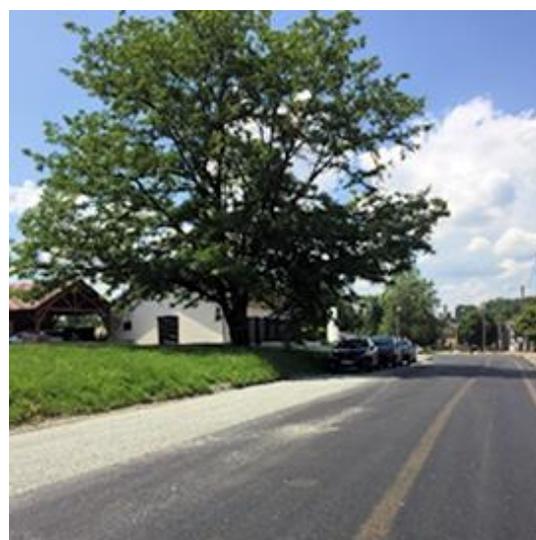
Etudes des voies mode doux

Francois continue dans son expansion des voies mode doux. Les études de la rue de la Dinde reliant Francois à la zone de Châteaufarine ainsi que la liaison avec Chemaudin depuis le carrefour de la Vierge à Francois sont prévues en 2022. Est à l'étude à venir, la liaison Belle Etoile à Grandfontaine.

«Arrêt minute » au centre du village devant les commerces



Une bande de stationnement a été créée le long de la rue de la Gare



Présentation de l'orgue de l'église de Franois



Le 11 septembre 2021, le Club « Histoire et Patrimoine » de l'association La Clé de Franois-Serre avait organisé, en partenariat avec la commune de Franois et la paroisse, deux séances de présentation de l'orgue de l'église de Franois, faisant suite à sa rénovation du 31 mai au 4 juin de cette année.

Certains parmi vous ont sans doute lu l'article dans le bulletin municipal de Franois de juin 2021 retraçant l'historique de l'orgue qui, jusqu'à présent émettait l'hypothèse que celui-ci provenait de la cathédrale Saint-Jean de Besançon. Or, récemment, lors d'autres recherches patrimoniales, en consultant les archives communales collectées aux Archives départementales du Doubs, nous avons découvert des délibérations qui révèlent la véritable origine de cet orgue.

14 janvier 1843, Sur demande du conseil de fabrique ayant pour objet l'acquisition d'un jeu d'orgue pour l'église, le conseil municipal vote une somme de 5000 francs considérant que celle-ci est dans l'intérêt du culte et du bien général. (*La « fabrique » était un établissement public du culte chargé de veiller à la gestion des biens et revenus destinés au bon fonctionnement du culte*).

1^{er} juin 1843, Le devis/marché est établi entre Mr BENOIT et la commune de Franois pour construction d'un orgue propre à « desservir l'office divin et à décorer l'église de Franois ». Mr BENOIT, facteur d'orgue domicilié à Paris, rue Grenette « s'engage à fournir un orgue de 2,67 m à la commune de Franois, vendu et posé pour le 20 août prochain ». L'orgue sera confectionné selon un cahier des charges bien détaillé...

24 août 1843, Le conseil municipal a « observé que le jeu d'orgue placé à la tribune de l'église paroissiale par Mr BENOIT, facteur d'orgue, étant reconnu comme bon et bien fait par deux organistes de Besançon, comme l'atteste le conseil de fabrique témoin de l'expertise, il fallait en conséquence le recevoir selon les clauses du marché ... »

15 décembre 1843, Le conseil vote une somme pour la confection du buffet de l'orgue et prolongement de la tribune.

1^{er} juin 1862, Le jeu d'orgue ainsi que la soufflerie sont dans un « tel état de délabrement qu'il est impossible de les laisser plus longtemps sans s'exposer à de plus grandes dépenses ». La décision est prise de faire réparer soufflerie et jeu d'orgue par VERSCHNEIDER, facteur d'orgue à Paris 80, Bd Montparnasse. Une convention est établie entre les deux parties qui précise charges et conditions pour la somme totale de 1000 francs.

Après cette rénovation et jusqu'en 1905, date de la loi de séparation de l'Église et de l'État et de la suppression des fabriques, aucune trace d'autres travaux n'apparaît dans les délibérations du conseil municipal de Franois qui ont pu être consultées.

Ensuite, Henri DIDIER effectua des travaux en 1911, puis Jules BOSSIER en 1927, et Curt SCHWENKEDEL en 1954. Ce dernier mit en place un nouveau pédalier de 30 notes. Le soufflet était actionné à la main, il fut électrifié par la suite.

En 1974, une restauration de l'orgue s'imposait, elle fut confiée au facteur Alfred KERN. L'instrument fut démonté, emmené à Strasbourg, réinstallé à sa place actuelle et enfin inauguré le 11 octobre 1975. La commune supprima la tribune quelques années plus tard.

30 novembre 2020, « Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition de l'Entreprise Jaccard » et la décision est prise de « dépoussiérer » l'orgue.

31 mai au 4 juin 2021, Les 930 tuyaux ont été démontés, répertoriés dans des caisses, soigneusement dépoussiérés les uns après les autres, des plus petits aux plus grands, en métal ou en bois, puis réinstallés à leur place. 46 ans après sa réinstallation dans le transept de l'église, l'instrument a retrouvé son éclat.

Le facteur doit intervenir de temps à autre pour réaccorder l'orgue suite aux variations de l'hygrométrie, et il préconise d'effectuer un relevage/dépoussiérage environ tous les 35 ans.

L'orgue renferme en son cœur un nombre impressionnant d'organes :

- La soufflerie : c'est le poumon, elle fournit le vent par un moteur électrique.
- Les tuyaux : en alliage étain/plomb et en bois, ils sont de différentes dimensions.
- Les sommiers : ils reçoivent le vent, le distribuent dans les canalisations percées de trous qui reçoivent le pied d'un tuyau. Les trous sont fermés par des soupapes qui correspondent à chaque touche du clavier.
- Les registres : quand l'organiste a choisi le registre (plaque de bois percée de trous), il met en communication avec le souffle d'air transmis par les sommiers. Quand on appuie sur la touche, l'air passe et le tuyau parle.
- La console : ce sont les claviers, le pédalier, et l'accouplement entre les claviers et le pédalier.
- Les familles de jeux :
 - Fonds (Montre, Flûte, Bourdon, Prestant, Doublette, Larigot, Nazard, Tierce)
 - Mutations (Fourniture)
 - Anches (Trompette, Cromorne)

Comme le mentionnait le devis, les travaux de rénovation ont été effectués avec l'aide précieuse de bénévoles de la paroisse du Pays de Franois sous la conduite de Claude Jaccard, ce qui a passablement réduit la durée et le coût final. Ces bénévoles, à raison de trois par jour, ont effectué un travail minutieux, dans une ambiance amicale.

Ce sont : Yves Balanche, Gilles Baulieu, Christian Boilley, Jean-Marie Débois, Marie-Odile et André Dubiez, Philippe Gresset-Bourgeois et Patrick Invernizzi. D'excellentes cuisinières leur ont assuré le repas de midi : Evelyne Débois, Liliane Mary, Nicole Parrenin et Madeleine Piguet. Le repas du vendredi a réuni l'ensemble des participants chez Thérèse et Jean Mesnier à Serre-les-Sapins. Tout au long de la semaine, Mr Emile Bourgeois, maire de Franois, a suivi avec intérêt l'évolution des travaux.

Ce 11 septembre 2021, Philippe Gresset-Bourgeois a présenté le déroulement de chacune des deux séances. Pierre Martin a retracé l'historique de l'orgue (voir ci-dessus), tous deux au nom du Club « Histoire et Patrimoine » de La Clé. Monsieur le maire a redit sa satisfaction de voir les travaux réalisés dans de bonnes conditions. Le facteur d'orgue Claude Jaccard et Jean-Marie Débois, organiste à Pouilley-les-Vignes, ont fait découvrir la palette sonore de l'instrument que les spécialistes considèrent comme exceptionnel. Malgré les conditions sanitaires dues au Covid gérées à l'entrée par des membres du Club, le public, y compris de jeunes enfants, a été enthousiasmé par les explications et la musique.

L'orgue tient une place importante lors des célébrations religieuses. Actuellement, Thérèse Mesnier (auteur de cet article) assure ce service, non seulement le dimanche et les jours de fêtes mais aussi lors des obsèques. Elle doit être très attentive à ce qui se vit au cours d'un office (on est en « direct »), il faut faire ressentir la joie ou le recueillement selon le moment présent, avec la préoccupation constante de soutenir le chant de la chorale et de l'assemblée, de « meubler » si nécessaire.

Les auteurs musicaux indiquent assez rarement la registration sur les partitions, elle peut varier d'un organiste à l'autre. Chacun choisit de mettre en couleur et en relief la sonorité de l'instrument selon son inspiration.

Les églises bisontines sont dotées d'un orgue, mais ce n'est pas souvent le cas en zone rurale, il en existe à Naisey-les-Granges (Verschneider), Ornans, Beure, Quingey, Saône (liste non exhaustive). Dans le doyenné dont fait partie la paroisse du Pays de Franois, seule l'église de Marnay en possède un.

Cette heureuse initiative de restauration devrait inciter des jeunes organistes à utiliser ce bel instrument. Des concerts pourraient être programmés dans les bonnes conditions acoustiques de notre église.

Un appel est lancé aux anciens habitants du village qui posséderaient une autre photo de l'orgue à la tribune.

BAD in FRANOIS



Notre association, le Bad In Franois, propose la pratique du Badminton au sein du gymnase de Franois pour les adultes en mode loisir et depuis 4 années en compétition également. Le BiF est affilié à la Fédération Française de Badminton. L'association a vu le jour en juin 2015.

Notre politique reste le plaisir et la bonne humeur et nous tenons à ce que chaque joueur puisse jouer avec tout le monde. C'est pourquoi lors de nos créneaux loisirs (le lundi et jeudi et un dimanche matin sur 2), tout le monde tourne et joue avec tout le monde et nous réservons le créneau du jeudi soir pour les matchs d'interclubs et les joueurs plus compétitifs (qui souvent viennent aussi jouer en loisirs).

Nous proposons également des cours tous les jeudis par notre éducateur bénévole, Olivier Alno domicilié à Franois, qui suit sa formation auprès de la ligue de Franche-Comté de Badminton !

Fort de notre succès depuis plusieurs années, nous comptons plus de 60 licenciés et malheureusement, nos rangs sont déjà complet.

Le club compte également 3 équipes en Interclubs (championnat départemental D1 D2 D3) et même si la crise sanitaire nous a coupé dans notre élan, nous avons déjà obtenu plusieurs promotions dans les championnats supérieurs.

Chaque week-end, nos joueurs participent aux différents tournois proposés par les clubs de la région et réalisent de super résultats portant haut les couleurs du BiF et de Franois.

Outre le sportif, nous organisons également plusieurs manifestations conviviales tels que notre Assemblée Générale suivi d'un apéritif, la traditionnelle galette des rois où nous convions nos sponsors et partenaires et enfin le barbecue du club réalisé en fin d'année chez notre président où nous réunissons plus de 30 licenciés chaque année.

Bien que déjà complet, nous sommes à votre disposition pour toutes demandes ou renseignements, alors à très vite au Bad In Franois !



Distribution de gourdes à tous les licenciés

Profitant de l'inauguration du complexe sportif et de la présence de l'ensemble des associations sportives, la municipalité a remis à destination des jeunes licenciés du Tennis, Football, Badminton et Handball des gourdes personnalisées à l'effigie de notre village.

Ces gourdes éviteront d'avoir des bouteilles plastiques sur nos aires de jeux extérieures et intérieures et permettront également de respecter les mesures sanitaires en ces temps de pandémie.

Plus de 1000 gourdes ont été distribuées à nos jeunes sportifs.

Pour rappel la municipalité avait procédé également à une distribution à tous les élèves de l'école primaire le 25 juin dernier.



Le parcours santé est en cours de réalisation

Un parcours santé est en cours de réalisation aux abords de l'accrobranche.

Le chemin piéton a été créé par une entreprise de réinsertion, les Chantiers Départementaux.

Un peu de patience, pour les sportifs, la pose des agrès s'effectuera au printemps suite à des problèmes d'approvisionnement de matières premières.

Le Conseil Départemental a accordé une subvention de 7 000 € pour cette opération.



Le vendredi 3 septembre 2021, l'agglomération de Besançon vivait à l'heure du cyclisme. Une course de 172,4 km de Besançon vers Marchaux. Biniam Girmay Hailu s'est imposé. Thibaut Pinot a terminé 5ème juste derrière Quintana.



Les cyclistes ont traversé à toute allure Franois aux environs de 12h30. Ils sont passés par la Grande rue, la rue de la Vignotte puis la route de Chemaudin

Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie



La Marpa « Les Valentines » est implantée sur la commune d'Ecole-Valentin.

Elle a été créée par un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU). **Les candidats, qui résident ou dont les enfants résident dans les communes adhérentes, sont prioritaires à l'admission**, mais la Marpa est également ouverte à tous en fonction des disponibilités, tous régimes de retraite confondus.

En 2006, la commune d'Ecole Valentin a engagé une réflexion sur la problématique posée par le vieillissement, en particulier sur la question du logement.

Un rapport de l'étude réalisée par la MSA fin 2007, portant sur l'ensemble de la population des 10 villages environnants (environ 14 600 habitants) a confirmé la pertinence de ce projet et sa cohérence par rapport aux réponses exprimées

En 2010 et 2011 les études réalisées par le syndicat intercommunal regroupant les 10 communes partenaires ont conclu à la faisabilité financière de ce projet. Cependant, 6 communes n'ont pas souhaité participer à la phase de réalisation de la MARPA.

Les communes d'Auxon Dessous, Champvans les Moulins, Franois, Ecole Valentin créent le Syndicat Intercommunal (Novembre 2011) pour la construction et l'entretien d'une MARPA sise à École Valentin (SIVU MARPA). **La commune de Noironte** rejoint le syndicat en juillet 2012 et le 1er Juillet 2014 la MARPA « Les Valentines » ouvrent ses portes

La Résidence Autonomie, labellisée MARPA, « Les Valentines » est gérée par l'association des PEP CBFC. Elle accueille nos aînés dans un environnement lumineux, verdoyant, proche de toutes commodités et très accessible.

Elle propose 22 logements dont 19 T1 bis 2 T2, à toutes les personnes de plus de 60 ans une forme alternative de maintien à domicile à travers la location d'un logement, un mode de vie convivial, chaleureux et sécurisant. La Marpa dispose également d'un logement temporaire en vue d'une arrivée ultérieure au sein de la résidence, d'un séjour répit pour les aidants ou d'une sortie d'hospitalisation.

A travers un accompagnement individualisé réalisé par une équipe bienveillante ; l'association met tout en œuvre pour le maintien de l'autonomie de ses résidents.

"L'adhésion et la participation de nos aînés et de leurs familles sont actées et formalisées par le biais d'un projet personnalisé d'accompagnement"

Le cœur de la Résidence est la restauration : celle-ci est réalisée intégralement par l'association en prenant en compte les goûts et les envies exprimées par les résidents.

La prévention de la perte d'autonomie s'articule autour de diverses actions et propositions d'animation :

- Activités physiques : ateliers équilibre, gymnastique douce, atelier de prévention des chutes
- Activités cognitives : ateliers théâtre, ateliers mémoire, médiation animale ...
- Atelier bien être : autour d'un travail sur l'estime de soi, des temps de massages

D'autres activités ludiques et culturelles sont proposées : Concerts, séances de cinéma, repas festifs, jeux de société.

"Acteur sur un territoire, la MARPA et surtout ses résidents souhaitent participer à la vie de la cité et créer du lien social. C'est pourquoi nous proposons aux aînés des communes environnantes de venir « passer un moment à la MARPA ». Le temps d'un repas, d'une activité, ou autre, n'hésitez pas à nous solliciter si vous voulez découvrir notre Maison".

Vous pouvez contacter la résidence par le biais de son site : <https://www.marpa.fr/residences-retraite/les-valentines-ecole-valentin-25/>

Collecte de mobiles usagés

100 MILLIONS... c'est l'estimation du nombre de téléphones mobiles usagés qui dorment au fond de nos tiroirs en France. Aujourd'hui, la commune de Franois s'associe à l'action d'un opérateur national de téléphonie et à Emmaüs International pour recycler ces mobiles.

Ainsi, recycler votre ancien téléphone mobile c'est :

Faire un geste pour l'environnement

Si le mobile peut être réutilisé, sa durée de vie sera prolongée comme mobile d'occasion

Sinon, le mobile contient des métaux précieux tels que l'argent, le nickel, l'or ou le fer qui peuvent être réutilisés. Ce recyclage permet donc de préserver les ressources naturelles et l'environnement.

Contribuer au développement économique et social

La collecte de mobile va créer des emplois d'insertion aux Ateliers du Bocage, (entreprise d'insertion membre d'Emmaüs basée dans les Deux Sèvres).



25000 mobiles collectés = 1 emploi

Grâce à cette collecte, 10% des mobiles collectés pourront encore servir à des populations à plus faible pouvoir d'achat.

Cette initiative permettra de soutenir l'économie sociale et solidaire, de créer des liens et de sensibiliser les citoyens.

Vous pouvez devenir acteur de cette filière responsable et solidaire en déposant votre (vos) ancien(s) téléphone(s) téléphones mobiles dans l'urne prévue à cet effet au secrétariat de la Mairie

Réunions avec les commerçants.



En cette année 2021, suite à l'initiative de Catherine Borrini responsable de la commission Relation publique/ Economie, **nous avons organisé des réunions pour les commerçants de Franois en présence de M. le Maire Emile Bourgeois.**

Les échanges furent fructueux et ont permis de resserrer les liens entre les participants et la commune, et ont fait voir toute la richesse des activités commerciales de notre village.

La commission a exprimé sa reconnaissance à tous les commerçants d'avoir aussi bien « assuré » en cette période si particulière. Par ailleurs le contexte de cette situation, (les déplacements limités) a révélé encore plus l'importance du commerce de proximité pour toute une partie de la population.

La commission a pris acte des qualités des commerçants de Franois en terme de disponibilité et d'attentions.

Ces personnes et activités créent une dynamique essentielle pour notre village tant au niveau économique, social et relationnel.

Les communes ont perdu de nombreuses compétences dans la voirie dans le cadre du transfert des activités économiques du Grand Besançon Métropole. (GBM). Malgré cela la commune de Franois reste proche des débats des différents dossiers avec GBM et de nombreux échanges sont organisés en municipalité.

Résultats de nos commissions et réunions :

- Les commerçants ont pu exprimer les doléances directement à M. Le Maire au sujet de la problématique de la circulation des camions Bonnefoy rue Jouffroy. Ils ont été entendus.
- Les signalétiques seront remises à jour pour les commerçants du centre du village et de la zone aux Routes.
- Une bande de stationnement a été créée le long de la rue de la gare vers le salon A fleur de Peau et des marquages au sol « Arrêt minute » réalisés devant les commerces au centre du village. (voir photos page 21).

Le repas des anciens

Suite à l'évolution sanitaire, par précaution, nous avons décidé d'annuler le repas des anciens. Il est remplacé à titre exceptionnel par un colis gourmand.



L'EAU POTABLE

"Toute personne qui distribue au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine est tenue de s'assurer que cette eau est propre à la consommation".

(Code de la Santé Publique - article L1321-1)

Pour répondre à cette demande, la qualité de l'eau est appréciée par l'ARS en suivant les paramètres portant sur :

- ▶ la qualité organoleptique,
- ▶ la qualité physico-chimique due à la structure naturelle des eaux,
- ▶ des substances indésirables,
- ▶ des substances toxiques,
- ▶ des pesticides et produits apparentés,
- ▶ la qualité micro-biologique.

La fréquence des analyses du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par le Décret n° 2001-1220 du 20 Décembre 2001.

Les prélèvements sont planifiés par l'Agence Régionale de Santé de Franche-Comté (ARS).

Les paramètres étudiés varient selon que l'on s'intéresse à la production ou à la distribution au robinet de l'utilisateur.



Pour la production, les qualités physico-chimiques sont particulièrement surveillées (nitrates, gaz dissous, analyse ionique...). Les autres éléments indésirables tels que les hydrocarbures et les pesticides sont également contrôlés.

Le carbone, le nickel, l'arsenic, le cadmium et la radioactivité sont contrôlés.

Pour la distribution, la vérification porte essentiellement sur la qualité bactériologique qui est le principal indicateur de la qualité de l'eau.

Il y a 19 points de prélèvements qui sont analysés chaque semaine. On recherche 3 types de bactéries : Coliformes, E Coli et Entérocoques.

Une analyse mensuelle du taux de Fer et Manganèse est effectuée en entrée et sortie de la station de filtration de Courchapon.

LES VISITES PÉDAGOGIQUES

Le Syndicat des Eaux du Val de l'Ognon de Courchapon propose des visites commentées sur toute la thématique de l'eau (installations, expériences, traitement des eaux usées, etc.) pour les élèves des cours élémentaires et moyens.

Les commentaires sont bien sûr adaptés en fonction de l'âge des enfants.



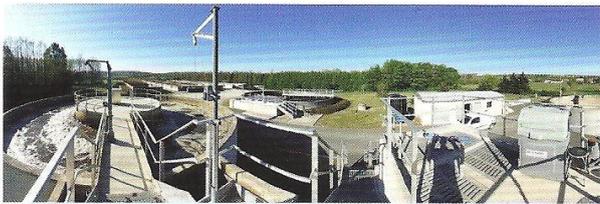


L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon gère aussi les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration de ses collectivités adhérentes.

43 stations d'épuration assainissent les eaux usées rejetées, par diverses techniques d'épuration : lagunage naturel, STEP à boues activées, filtre à sable planté de roseaux, filtre à zéolithe...

Celles-ci ont toutes le même but : épurer les eaux et respecter les niveaux de rejet en milieu naturel.



Le syndicat réalise également les diagnostics de branchement en assainissement collectif et les diagnostics de l'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Il contrôle périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien de toutes les installations d'assainissement non collectif neuves, réhabilitées ou existantes et décide de celles qui doivent faire l'objet, si nécessaire, de travaux d'entretien ou de réhabilitation par leur propriétaire.

Abonnés et relevés des compteurs

L'ensemble des communes du Syndicat compte 32 686 habitants (estimation d'après le dernier recensement).

Le Syndicat des Eaux effectue deux relevés de compteur par an dans chacune des communes.

Le nombre d'abonnés a légèrement augmenté en 2020, soit 266 abonnés supplémentaires.

Le Syndicat installe des dispositifs radio sur les compteurs afin de permettre de les relever à distance, sans déranger les abonnés. Ils permettent aussi de mieux informer les abonnés sur les fuites après compteurs.

On compte aujourd'hui plus de 11 300 dispositifs de ce type.

Une expérimentation est en cours pour l'utilisation des camions ordures ménagères afin d'y installer des récepteurs pour relever les dispositifs radio dans les rues où passent hebdomadairement les véhicules de collecte.

Le service des Eaux s'engage dans son règlement de service à la mise en eau du branchement au plus tard le troisième jour ouvré suite à la demande de l'abonné et ce délai est respecté dans 100 % des cas.

INDICATEURS DE QUALITÉ



Les Vœux du Maire

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie des Vœux du Maire.

Le samedi 8 janvier 2022 à 11 h 00 à la salle des Associations.

(à confirmer suivant l'évolution sanitaire. Consulter le site de la commune <https://www.franois.fr>).



Mairie de Franois

Accueil

Du lundi au vendredi :
8h00 - 12h00

Mardi de 16h30 à 18h30

MAIRIE DE FRANOIS

Place Georges Maurivard

25 770 FRANOIS

Tél : **03 81 48 20 90**

✉ mairie@franois.fr

Site : www.franois.fr

Numéros utiles :

Gendarmerie

1, rue des Tilleuls

25 480 ECOLE VALENTIN

Tél : 03 81 21 16 60

Pompiers :

Composer le 18